

GROUPE SCOLAIRE de FONTAIN

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN

Tel : 03 81 57 25 97

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 13 octobre 2020

La séance débute à 18 heures.

Membres présents :

- Représentants du SIFALP : Mr Favory, Me Hamelin, Mr Troncin
- Personnel enseignant : Mme Corrochano, Mme Bataille, Mme Pernet, Mme Besançon, M Gilbert, Mme Halbert Cadet, Mme Hagenbach, Mme Delcey, Mme Lamy
- Francas : Mme Duval
- Représentants des parents d'élèves : Me Kwiecien, Me Fasquelle, Mr Chevrier, Me Tisserand, Me Daguet, Me Ducrot, Me Toitot, Me Gueldry, Me Gesse
- Présidente 123 soleil:Me Ropp

Membres absents excusés :

M Martin (Inspecteur de l'éducation nationale), Alain ZOBRIST (DDEN)

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Gesse est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école (année scolaire 2019/2020)

Approuvé à l'unanimité.

3) Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Sur 266 parents inscrits, 91 parents ont voté, ce qui représente un pourcentage de 34,21 % de parents votants. Une liste était présentée :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Charline DUCROT Virginie FASQUELLE Emmanuelle GUELDRY Stéphanie KWIECIEN Hélène TISSERAND Elodie TOITOT Nicolas CHEVRIER Christelle DAGUET	Guillaume FLICOTEAUX Lydie GESSE

Nouveauté cette année : Les élections ont uniquement eu lieu par correspondance.

3) Mise en application du protocole sanitaire

- seuls les parents des enfants de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école. Les autres parents attendent devant le portail gris.
- adultes masqués en présence d'enfants quand la distanciation n'est pas possible
- enfants : se lavent les mains plusieurs fois par jour au savon et à l'eau (pas de gel hydroalcoolique)
- un enfant qui a de la fièvre et/ou qui a vomi dans la nuit : n'est pas accepté à l'école
- un enfant qui a uniquement le nez qui coule ou qui tousse est un peu : est accepté à l'école
- test COVID : aucune exigence de l'école. C'est aux parents ou aux professionnels de santé de prendre cette décision. Si un test est fait :
 - * s'il est négatif : attestation sur l'honneur écrite des parents
 - * s'il est positif : ne pas mettre l'enfant (et la fratrie) à l'école et contacter la directrice.
- les enseignants remarquent que les adultes entrant dans l'école aux heures scolaires sont très respectueux du port du masque ;

4) Effectifs

Année scolaire 2020/2021

Effectif total actuel : **190 élèves** (65 élèves en maternelle et 125 en élémentaire).

Répartition des élèves par classe :

Répartition par niveau :

Cl 1	PS/MS	26		PS	23
Cl 2	PS/GS	25		MS	17
Cl 3	GS/CP	22		GS	25
Cl 4	CP	22		CP	30
Cl 5	CE1	20		CE1	30
Cl 6	CE2	25		CE2	25
Cl 7	CM1	24		CM1	24
Cl 8	CM2	26		CM2	26

Prévisions pour l'année scolaire 2021/2022

Prévision de l'arrivée de 17 élèves de petite section (nés en 2018) et du départ de 26 CM2, ce qui correspondrait à une perte de 9 élèves par rapport à cette année. La prévision d'effectif total pour l'année scolaire 2021/2022 est donc de 181 élèves (57 élèves en maternelle et 124 en élémentaire).

Les prévisions d'effectifs sont envoyées à la DSDEN en novembre. En janvier/février aura lieu la commission qui annonce les ouvertures et fermetures de classes. Le nombre moyen d'élèves par classe serait de 22,6 élèves/classe dans le cas d'un fonctionnement avec 8 classes. (pour 7 classes : 25,8)

5) Fonctionnement de l'école

PERSONNEL

- L'équipe enseignante n'a pas bougé cette année. Mme Corrochano intervient sur 3 classes. (9 enseignants + 3 ATSEM à temps plein)
- Maja TRAJKOVSKI remplace Francine TAILLARD (ATSEM de la classe 3)
- Laurine LIEVREMONT (stagiaire « ATSEM ») après les vacances de la Toussaint.
- Nous recherchons activement une personne en mission « service civique »

REGLEMENT INTERIEUR

Un article a été ajouté au règlement intérieur de l'année 2019/2020.

Vote de ce nouveau règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

Il sera diffusé aux parents d'élèves par mail (à défaut par écrit). Toute personne qui en fera la demande auprès de la directrice pourra avoir ce règlement sous format papier. Chaque parent devra signer un accusé de réception prouvant qu'il a lu et qu'il adhère à ce règlement.

NE : cet article a été à nouveau modifié au retour des vacances de Toussaint : il a été adopté (16 pour / 1 contre / 3 absentions)

LANGUES VIVANTES

Les élèves du CP au CM2 ont choisi l'anglais ou l'allemand. M Gaël LEHEC est l'intervenant en allemand : chaque groupe est pris 2 fois par semaine. Groupe 1 : CP CE1 / groupe 2 : CM1 CM2 / groupe 3 : CE2. Intervention les lundis et vendredis après-midi. En maternelle : découverte de l'anglais ou d'autres langues.

Décloisonnement : Mme Besançon enseigne l'anglais aux CM2. Mme Halbert-Cadet enseigne l'anglais aux CM1.

BIBLIOTHEQUE

Elle est désormais opérationnelle : les classes commencent à la fréquenter régulièrement et les élèves y empruntent des livres.

Un certain nombre de livres sont encore à numériser.

GESTION DE L'ENTRÉE ET DE LA SORTIE DES ÉLÈVES

Accueil du matin : (à partir de 8h20) MATERNELLE : les parents accompagnent les enfants dans les couloirs. ELEMENTAIRE : les enfants sont déposés devant le portail gris et entrent seuls dans l'école (accueil en classe ou dans la cour un jour par semaine). Bien attendre la sonnerie avant d'entrer. Un adulte vient toujours ouvrir le grand portail.

Accueil de l'après-midi : (à partir de 13h50). Les enfants sont tous accueillis dans la cour, sauf les PS qui sont accompagnés dans le hall. Seuls les accompagnateurs des PS pénètrent dans l'enceinte de l'école.

Les enseignants remercient les parents de bien vouloir respecter ces mesures essentielles au bon déroulement de l'entrée et de la sortie de l'école par les enfants.

L'école est fermée pendant les heures scolaires. Deux sonnettes sont en place au portail gris (une pour les Francas et une différente pour l'école). Il est important de respecter les horaires pour éviter de déranger un enseignant pendant le temps de classe, car si le portail peut être commandé à distance, cela n'est pas le cas de la porte de l'école.

SECURITE : LES PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité)

Présentation

Il existe 3 types de plans :

- type 1 : PPMS en cas de risques majeurs (glissement de terrains, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, inondation, tempête, séisme, accident nucléaire...) et dont les mesures, destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant les secours, sont le confinement ou l'évacuation.
- type 2 : PPMS en cas d'incendie (mesure de sécurité : évacuation)
- type 3 : PPMS en cas d'attentat ou d'intrusion (mesure de sécurité : évacuation et/ou confinement selon la situation)

Mise en place

3 sonneries différentes ont été installées.

Des malles de première urgence avec le matériel indispensable au plan de mise en sécurité sont disposées à différents endroits dans les écoles.

Toutes les classes (ainsi que les bureaux, gymnase, cuisine, etc.) sont équipées de téléphones.

Le PPMS est consultable au bureau de direction. Un changement : 2 lieux de regroupement en cas d'évacuation incendie : cour de la maternelle (cl 1/2/3/6) et préau (cl 4/5/7/8)

Exercices

Un exercice type « incendie » a été réalisé le jeudi 8 11 octobre.

Temps d'évacuation et de mise à l'abri (sous le préau) : 6'30"

D'autres exercices seront réalisés au cours de l'année.

COOPERATIVE SCOLAIRE

OCCE : Office Central de la Coopérative à l'École

Il s'agit du compte sur lequel sont crédités les gains des actions réalisées au sein de l'école ainsi que la participation de 15 € par élève demandée aux parents pour la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est utilisée pour régler les dépenses collectives, les cotisations OCCE (entre 2 et 3€ par élève et par adulte encadrant), l'achat éventuel de livres pour les classes, le développement de photos, l'achat de fournitures pour la réalisation d'ateliers cuisine ou de travaux manuels, la réduction du montant des sorties scolaires, le matériel scolaire supplémentaire, les bus pour les sorties scolaires...

Il n'y pas de prix dégressif en fonction du nombre d'enfants car la cotisation à l'OCCE est obligatoire pour tous les enfants. Mais les familles qui rencontrent des difficultés peuvent participer sans donner la totalité.

La cotisation OCCE inclut également l'assurance-école.

Les comptes sont consultables dans le bureau de direction.

Les dépenses prévues cette année (en dehors des dépenses individuelles de classe) :

- * projet cirque
- * 2 bus par classe
- * 1 abonnement par classe
- * achat et maintenance du logiciel pour la bibliothèque
- * la cotisation OCCE

Les recettes prévues (ou faites) :

- * cotisation des parents
- * les photographies scolaires
- * revente de cartouches vides
- * subventions des collectivités

6) Projets pédagogiques déjà réalisés ou en cours

● CP/CE1

Inscription à la piscine : 9 séances entre avril et juin, les jeudis après-midis (financé par le SIFALP : bus et entrées). Piscine d'Ornans

Projet coccinelles

● Pour l'ensemble des classes

- Poursuite du travail sur le climat scolaire engagé les années précédentes. (après-midi jeux de société / élection de délégué de classe à partir du CP, pictogrammes communs à tous dans l'école / messages clairs, etc.)

- randonnées dans le cadre du « mois de la randonnée »

- basket ball pour les élèves de la GS au CM2 avec une intervenante de la FFB en janvier/février

- projet cirque en avril

- Des spectacles / concerts / cinémas : « les 2 scènes ». Les inscriptions ont été faites. Objectif : 2 sorties de ce type par classe dans l'année scolaire au moins.

7) PEDT (projet éducatif territorial)

SIFALP

-Mise en place d'un comité de PEDT : outil de pilotage scolaire et périscolaire. le but est d'essayer d'avoir une continuité entre le périscolaire et le scolaire. Comité avec : 4 représentants de parents d'élèves, 2 enseignants et 1 représentant d'123 soleil.

-Restauration scolaire: le financement du SIFALP ne peut pas augmenter puisqu'il est déficitaire de 20 000 euros.

Changement de la nature de la prestation de la cantine au 01/09/2021 du à la loi EGALIM.

Trois réunions publiques seront organisées avec les parents sur les 3 communes dans l'hiver 2021

-Travail sur le périscolaire et entre autre les mercredis après-midi

-Pas de festivité de Noël en raison de la crise sanitaire

-Perméabilisation de la cour de l'école:

Etude en cours pour découpage de macadam avec mise en place d'une haie de charmilles, zone de perméabilité au milieu de la cour en plantant des arbres revêtement en nid d'abeille et installation de mobilier urbain.

L'agence de l'eau et le conseil régional ont été contacté pour les aides et les projets possibles.

-Une étude test sur le Radon sera effectuée cet hiver

Périscolaire:

-Même protocole sanitaire que celui de l'école

-Environ 105 enfants le midi, 40 enfants le soir

-Il manque 2 animateurs sur le temps de midi

Le premier service dure plus longtemps que le second car les petits sont plus longs mais le rythme s'améliore

-Me Duval demande que les règlements ne passent pas par le biais des enseignants et si les parents ont des remarques il faut contacter directement Me Duval

8) Association 1.2.3 Soleil

Un bureau de 6 personnes a été reconstitué

-Présidente: Me ROPP Aurélie

-Trésorière: Me BOIS Adeline

-Secrétaires : Me FASQUELLE Virginie

Me VANLANDE Laurence

Me REBILLOT

Vice-président : Mr BICHET Nicolas

Actions envisagées: Vente de sapins avec livraison le 03/12

Vente de produits régionaux : savons, Monts d'or, Saucisses

Randonnée pour carnaval ou Pâques en fonction de l'évolution sanitaire

9) Questions diverses

- Restauration scolaire : les RPE se réjouissent de la prise en compte, dans le compte rendu du premier comité syndical du nouveau SIFALP, de la demande des parents d'élèves de travailler sur le sujet de la restauration scolaire. Ils souhaitent être associés aux réflexions en cours et entamer un travail collectif et constructif avec le syndicat lors de ce trimestre. Les leçons tirées du confinement/déconfinement ont mis en avant la question de la relocalisation de notre alimentation. Dans ce contexte, les RPE demandent au SIFALP s'il prévoit d'anticiper la mise en œuvre de la loi EGALIM qui introduit de nouveaux critères environnementaux et qualitatifs dès janvier 2022.

- WIFI : conformément à la législation, est-ce que le WIFI est bien désactivé en dehors des activités pédagogiques numériques ?

Oui celui-ci est bien désactivé

- Projet de désimperméabilisation de la cour des grands :le SIFALP prévoit-il de développer ce projet cette année scolaire ? Pour rappel, afin de lutter contre les îlots de chaleur et rétablir le cycle de l'eau, l'agence de l'eau avait lancé un appel à projets sur la désimperméabilisation des cours d'écoles pouvant porter sur les études et travaux de désimperméabilisation, la mise en place de revêtements perméables, l'infiltration des eaux si possible, le développement d'activités pédagogiques sur le cycle de l'eau...Ces projets peuvent être aidés à hauteur de 70%.

Les études de projet sont en cours

- Effectif en baisse : l'école peut-elle accepter les enfants qui auront 2 ans et demi à la prochaine rentrée ?

Non l'école ne prendra pas les enfants de 2 ans et demi, ne pouvant leur offrir une bonne prise en charge et ceux-ci ne compteraient pas dans l'effectif.

- Piscine : y aura-t-il des séances de rattrapage pour les classes de CP/CE1 qui n'ont pu en profiter l'année dernière ?

Non

- Cantine : certains parents s'inquiètent sur l'organisation du 2ème service qui se fait tardivement.

La situation s'améliore depuis la toussaint

- Radon : problème de radon sur le site de l'école, des analyses ont-elles été refaites ?
Un nouveau dosage sera effectué cet hiver mais les travaux effectués dans l'école ont eu lieu dans les endroits où la quantité de radon importante avait été retrouvée d'autant plus qu'une ventilation double flux a été installée.

- SST : est-ce que les maîtresses et le maître sont formés au SST ? Si non y a-t-il possibilité de passer cette formation ?

Cette formation a déjà été demandée à l'inspecteur, elle est réitérée.

- Port des baskets dans le gymnase : pendant les activités sportives dans le gymnase, pourquoi les élèves ne portent-ils pas leurs baskets ? Selon mon médecin généraliste, il est fortement déconseillé de faire du sport pied nu en pleine croissance.

Les enfants font sport pieds-nus s'ils n'ont pas d'autres chaussures, ils doivent avoir des chaussures pour le gymnase

Prochain conseil d'école le mardi 2 février à 18h00 (puis le mardi 15 juin).

La secrétaire de séance,
Mme Gesse

La directrice,
Mme Pernet